

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|-----------------------------|---|-------------------------------------|
| Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc | Numéro de permis 2019616 | Date d'inspection Le 17 mai 2023 | |
| Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc | | Numéro de téléphone (506) 394-3601 | |
| Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5 | | | |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson | | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | |
| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
| 31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants. | 31(3) | 31 mai 2023 | |
| Commentaires : Corde pour tenir la porte fermée, demander au concierge à réparer. | | | |

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance, en après- midi ratio enfants-personnel est maintenu.

- L'administrateur est titulaire d'un certificat d'un an en éducation à la petite enfance ou possède une formation équivalente.
 - Les dossiers financiers sont tenus et complets.
 - Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
 - Une longue discussion a eu lieu avec l'exploitante ainsi que les éducatrices afin de voir si l'observation et la planification des activités sont pratiquées quotidiennement.
- Aussi avec la directrice afin de s'assurer d'apporter des outils d'observation à toutes les éducatrices.
L'éducatrice facilite l'apprentissage des enfants en s'engageant dans le jeu et en posant des questions ouvertes.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 mai 2023

Date

original signé par
Marie-Pier Caissie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 mai 2023

Date